

CONSULTATION PUBLIQUE PPU DE L'ÉCOQUARTIER DE LACHINE-EST

Séance de questions et réponses
Suivi de la séance du 12 avril 2022 – demande de réponses par écrit

Par courriel

Montréal, le 26 avril 2022

À l'intention de la Ville de Montréal et
l'arrondissement de Lachine

Objet : Consultation publique PPU de l'écoquartier de Lachine-Est – Suivi de la séance de questions et de réponses

Lors de la séance, de questions et de réponses du 12 avril 2022, certains éléments et documents ont été énoncés par l'une ou l'autre des parties. Nous vous prions de nous faire parvenir ces documents. Vous trouverez la transcription exacte de certains moments de la séance pour vous aider à répondre à ces demandes.

La présente demande ainsi que vos réponses seront rendues publiques sur la page Web de la consultation.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses dans les délais les plus raisonnables, afin de permettre à la population d'en prendre connaissance avant la phase d'audition des opinions.

Merci de votre précieuse collaboration,

Émilie-Jade Bigelow et Joseph Tchinda Kenfo
Analystes

PROGRAMMES FINANCIERS AUX FINS DE DÉCONTAMINATIONS

Une question portait sur la décontamination des terrains :

LA PRÉSIDENTE : Est-ce qu'il existe – je vais compléter, si vous permettez, Madame Constantin, je vais compléter aussi avec une sous-question. Est-ce qu'il existe des programmes de subvention à l'intention des propriétaires pour aider à la décontamination ? Des ententes qui peuvent être prises ?¹

La réponse suivante a été donnée :

KARIM CHAREF : Oui, la ville a des programmes de subvention pour l'aide à la décontamination, mais on pourra vous répondre par écrit concernant ces programmes. Le gouvernement du Québec aussi en a, donc on pourrait vous fournir cette liste, là, de programmes disponibles pour les fins de décontamination des terrains.²

En complément à cette réponse, la commission aimerait connaître ces programmes d'aides financières disponibles aux fins de décontamination.

¹ Transcription de la séance questions-réponses du 12 avril 2022, p. 14

² Transcription de la séance questions-réponses du 12 avril 2022, p. 15

ÉTUDE ÉCONOMIQUE DU SECTEUR LACHINE-EST

La possibilité de recevoir une étude économique portant sur le secteur de Lachine-Est a été abordée en séance :

KARIM CHAREF : [...] Il y a aussi une étude qu'on est en mesure de déposer prochainement, parce qu'elle est en cours. C'est une étude économique, (inaudible) économique du secteur³.

[...]

SIMON GAUTHIER : Juste pour être certain que j'ai bien compris l'intervention de monsieur Charef, donc il y aurait une étude de viabilité économique pour la réalisation du quartier qui serait en cours de rédaction ?

LA PRÉSIDENTE : Exactement. Un positionnement économique, une étude de positionnement économique du secteur qui est en cours et qui sera déposée dans le dossier de documentation dès qu'elle sera disponible.

[...]

KARIM CHAREF : Oui, juste pour le bénéfice du citoyen, cette étude en question, elle sera déposée autour du 5 mai, c'est-à-dire à temps, avant l'audition des opinions.

La commission aimerait obtenir cette étude dont il a été question.

³ Transcription de la séance questions-réponses du 12 avril 2022, p. 21

ÉTUDE DOSSIER D'OPPORTUNITÉS - ARTM

Le développement des axes de transports structurants a été abordé durant la séance :

KARIM CHAREF : Et donc les projets structurants qui sont présentés dans le Programme particulier, donc c'est essentiellement deux, on va les nommer. Donc, c'est la gare du Canal et effectivement l'axe de transport collectif structurant dans l'axe Victoria/Notre-Dame. Pour ces deux projets, donc c'est des projets qui sont portés par des partenaires de la ville, donc des partenaires publics. Pour le cas de l'axe structurant en TC, l'axe Victoria, donc c'est l'ARTM qui est responsable de ce projet. Donc actuellement il y a un dossier d'opportunité pour passer ce projet en mode projet, en mode réalisation.

[...]

CLOÉ DUVAL-ZACK : Moi, j'aurais peut-être plus une question sur les échéanciers de cette étude d'opportunité qui est en cours de réalisation par l'ARTM, en collaboration avec EXO et la ville de Montréal. J'aurais voulu avoir une idée du moment où cette étude-là pourrait être livrée, parce qu'il me semble qu'on est un peu avec une situation de la poule et l'oeuf où le transport structurant conditionne aussi, je dirais, l'ampleur de l'écoquartier. Alors, c'est un petit peu l'objet de ma question : quand est-ce qu'on aura des informations pour pouvoir intégrer ça dans les différents projets que les promoteurs souhaitent développer ?

LA PRÉSIDENTE : Seulement pour être précis, Monsieur Charef, je crois qu'il s'agit de deux études, n'est-ce pas ? Une d'opportunité avec la STM et l'autre avec la gare ?

KARIM CHAREF : Non, il s'agit d'une seule étude, c'est pour l'axe de transport structurant, je dirais, slash, tramway éventuellement. [...] Donc ça, c'est une étude, en fait, c'est ce qu'on appelle un dossier d'opportunité qui est porté par l'ARTM, l'Agence Régionale de Transport Métropolitain. La ville y collabore. On n'a pas d'information à notre niveau sur l'échéancier du dépôt de ce DO, de ce dossier d'opportunité, mais on va faire les vérifications de notre côté pour voir avec l'équipe qui travaille avec l'ARTM si c'est une information qui pourrait être disponible. Puis on vous revient à cet égard.⁴

En complément à cet échange, la commission aimerait obtenir la documentation disponible à l'égard du dossier d'opportunités réalisé en collaboration avec l'ARTM.

⁴ Transcription de la séance questions-réponses du 12 avril 2022, p. 64-66